COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du : **MARDI 26 JUIN 2018**

Étaient présents :

BUREAU : D. Guerpillon, S. Rabier, R.Bretagne,

ADMINISTRATEURS : B. Gracia, JM. Roger, M. Téchené, G. Pierson, C. Pompignac, A.Vauvrecy

Etait excusée : V.Poli

Etaient absents : G. Chatel, B.Berot-Gay, C. Deblache, C. Riollet

La séance est ouverte à : 9h40

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du CA du 14 mai 2018
2. Ecole de bridge : compte-rendu réunion du 15 juin — B. Gracia
3. Débriefing des AG (BCPP et Comité) — D. Guerpillon
4. Mise en place d'un simultané mensuel
5. Tarification BCPP 2018-2019
6. Tour de table

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 14 MAI 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2. ECOLE DE BRIDGE : COMPTE-RENDU REUNION DU 15 JUIN PAR B. GRACIA

L'absence de G. Chatel va peser ; il est important de remettre en place un cours de perfectionnement.

Les journées portes ouvertes de l'UTLA ont lieu début octobre, nous chercherons des volontaires pour représenter le club. La date probable du 06 Octobre ne nous arrange guère car ce sera le Mixte du Festival Pau-Béarn.

Nous avons eu une belle participation des élèves aux diverses compétitions.

En ce qui concerne le Tournoi des élèves, les enchères sont très basiques. Si nous ne payons pas de supplément à la FFB nous pourrions continuer avec leurs donnes (12) ; mais je pourrai rajouter quelques donnes préparées car les élèves ont trouvé qu'un tournoi de 12 donnes était trop court.

Pourquoi ne regrouperions nous pas les élèves de Pau et Lescar, et organiserions les tournois chez l'un et l'autre à tour de rôle ? (Y compris le Championnat des écoles de Bridge). La question est à poser lors de la prochaine réunion des Présidents.

Pour finir je rappelle que la reprise des cours aura lieu le 17 septembre sauf pour la 1ère année qui débutera courant Octobre.

3. DEBRIEFING DES AG (BCPP ET COMITE) PAR D. GUERPILLON

- ✓ Lors de l'assemblée élective du 12 juin Mr Collet a été réélu Président du Comité de l'Adour, n'ayant pas d'adversaire.
- ✓ Mr Harismendy nous a promis que l'acoustique serait revue dans le hall à la rentrée, d'ici la rentrée.
- ✓ La FFB recherche toujours un nouveau local en région parisienne.
- ✓ Suite à un probable rapprochement avec le Ministère des sports, nos statuts devront être modifiés.
- ✓ De l'avis général le repas à l'Amandier était moins bien que les autres années.

4. MISE EN PLACE D'UN SIMULTANE MENSUEL

Sachant que les Simultanés ne fourniront plus de livrets (C'est dans l'air du temps) et que nous devrons aller sur internet pour voir les donnes commentées, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de reprendre un quelconque Simultané.

En effet, le club paye plus cher, les joueurs aussi ; et ces derniers acceptaient de payer pour avoir ce fameux livret ; d'autres joueurs ne venaient pas car ils ne voulaient pas payer ce surplus.

En conséquence le CA vote contre la mise en place d'un Simultané mensuel, à l'unanimité des présents et une abstention.

5. TARIFICATION BCPP 2018-2019

Le prix des licences ne change pas, les cotisations Club non plus.

Par contre après proposition du Président en conformité avec l'avis de notre trésorier, nous ramenons le tarif des sympathisants de 45 à 30 euros. Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. TOUR DE TABLE

Michel Téchené propose que les tickets « récompense » ne soient versés qu'aux membres du club. En ce qui concerne l'interclub D1, il faudra reconstituer une équipe.

Réponse : Ce serait trop sectaire, mais par contre nous ne vendrons les tickets qu'aux membres du club, les joueurs extérieurs devront payer 5€. (Ne serait-ce que pour différencier un joueur « externe » d'un joueur « sympathisant »)

En D1, le club a droit à une équipe, il est donc important de former une équipe (en cours de constitution, limitée à 6).

Catherine Pompignac demande que l'on ne laisse pas de liquide dans son casier mais qu'on le mette dans la boîte aux lettres du bureau.

Jean-Michel Roger a trouvé un plombier pour les problèmes des toilettes. Mais il faudrait installer un robinet d'arrêt d'eau dans les toilettes. Nos robinets à détection n'étant pas performants, nous allons demander un devis pour les remplacer par des robinets poussoir.

Dominique Guerpillon nous informe que les coupures d'électricité dont nous avons été victimes étaient dues à une erreur d'EDF qui avait attribué notre compteur à une particulière. D'où le manque de puissance….. (9KVA au lieu de 36 …)

Un onduleur de 1200 VA a été acquis en lieu et place de l'ancien (350 VA), ceci afin de brancher les PC 1 & 2 et de jouer en toute sécurité.

Merci Dominique pour toutes tes démarches effectuées avant de trouver l'origine du problème.

Roger Bretagne nous apprend que dorénavant Linda Micaud est habilitée à prendre les cotisations avec Chatie Deblache.

La séance prend fin à 11h.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 septembre à 9h30.

Le Président — La Secrétaire

D. Guerpillon — S. Rabier